

202

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE

DE FRANCE

TROISIÈME SÉRIE — TOME TROISIÈME

1874 à 1875

PARIS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

Rue des Grands-Augustins, 7

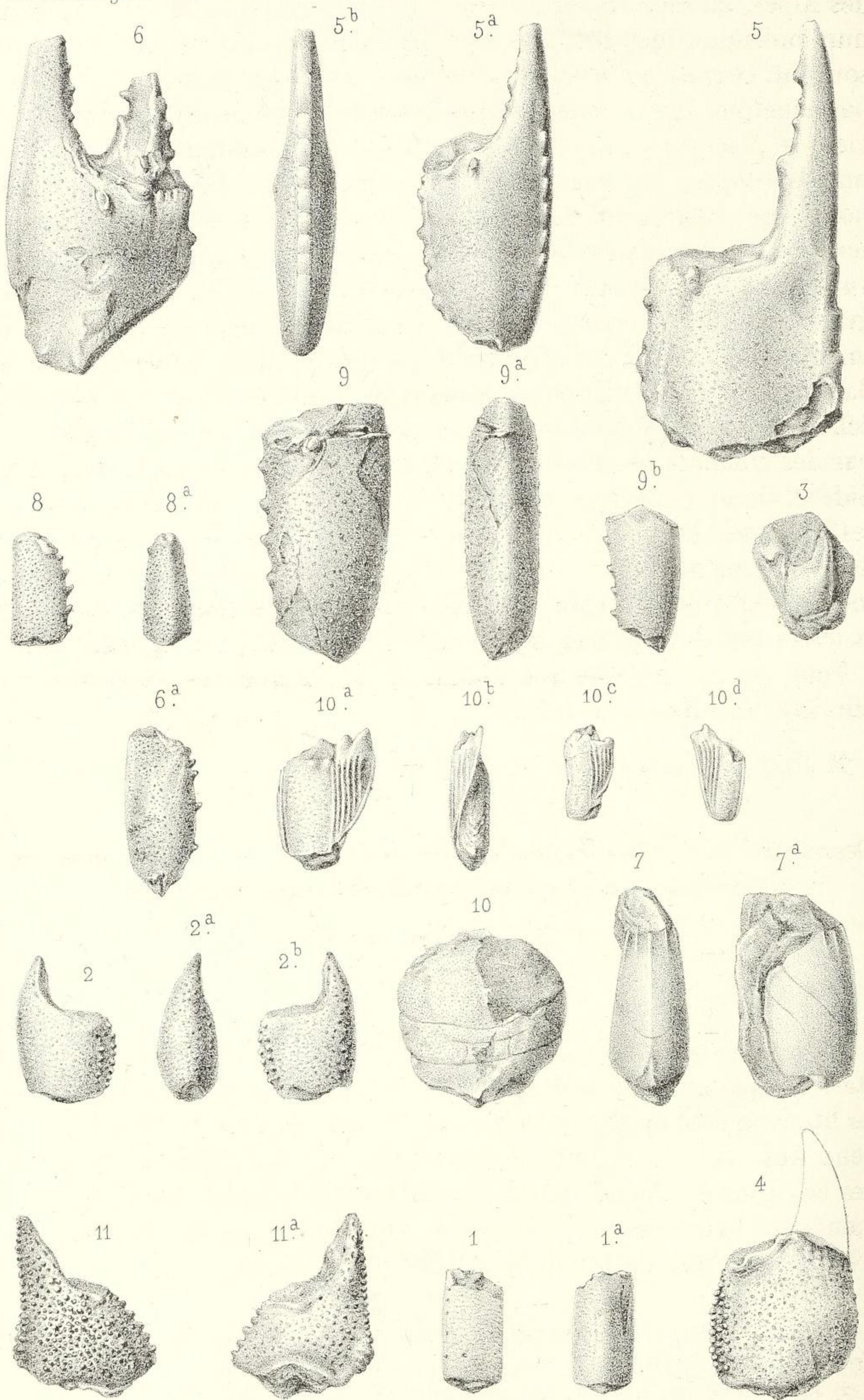
1875



Note de M. M. de Tribolet.

Bull Soc. géol. de France.

3^e Série, t. III, Pl. XV, p. 451.



Arnoul del. et lith.

Imp. Becquet à Paris.

Le Sidérolitique se poursuit jusque dans la région nummulitique des Alpes, en face du Jura méridional. Il n'est jamais sous le Calcaire nummulitique, mais toujours sous le Grès nummulitique, qui le remanie souvent, comme on le voit autour de la montagne d'Annecy-le-Vieux, par exemple. Or, le Sidérolitique ayant la faune du Gypse parisien, il vient se placer dans les Alpes entre le Calcaire nummulitique et le Grès nummulitique, ou Macigno, ou Grès moucheté, selon les différents noms que ces grès ont reçus. Donc ceux-ci doivent envoyer des représentants ou prolongements dans les Mollasses inférieures des basses vallées, sur les niveaux de la Mollasse à gypse, de la Mollasse rouge, groupes en quelque manière lardés de plusieurs sortes de grès dont les matériaux viennent des Alpes. S'il y a peu ou point de fossiles marins dans ces Mollasses inférieures de la plaine, c'est que les golfes et lagunes échelonnés du côté du Jura étaient probablement encore empoisonnés par des émanations délétères de la nature de celles de l'époque du Sidérolitique. C'est donc à tort que l'on considère, par exemple, toutes les Mollasses du bassin de Genève comme étant de formation d'eau douce, parce qu'on n'y a pas trouvé de fossiles marins, mais seulement, dans quelques couches très-restreintes, des coquilles fluviatiles et terrestres, des Tortues, des feuilles de végétaux, des lignites, etc.

Tout ce qui précède est soumis à la critique des géologues qui étudient les Alpes et le Jura.

M. Tombeck présente la note suivante :

Description des **Crustacés décapodes** *des étages néocomien et urgonien de la Haute-Marne,*
par M. Maurice **de Tribolet.**

Pl. XV.

L'étude de la faunule carcinologique des terrains crétacés inférieurs était complètement inconnue jusqu'à l'époque où Robineau-Desvoidy en fit connaître quelques débris du Néocomien de l'Yonne (1). Il y a deux ans, lors de la publication à nouveau du Catalogue des fossiles des environs de Neuchâtel (2), je fus amené à étudier quelques fragments de Crustacés qui avaient été simplement mentionnés par mon frère, M. Georges de Tribolet, en 1856 (3). Les matériaux que je reçus

(1) *Mém. sur les Crust. néocom. de Saint-Sauveur*, in *Ann. Soc. entomolog. de France*, 2^e sér., t. VII, p. 95.

(2) *Journ. trimestr. Soc. Sc. nat. de Zürich*, t. XVIII, p. 193; 1873.

(3) *Bull. Soc. Sc. nat. Neuchâtel*, t. IV, p. 69.

depuis lors de différents côtés me permirent de compléter en quelque sorte les données de Robineau et, en même temps, de combler la lacune qui existait dans la connaissance des faunules carcinologiques des terrains jurassiques supérieurs et crétacés moyens, si bien étudiées déjà par Schlotheim, Münster, Bronn, Römer, H. de Meyer, Quenstedt, Étallon, Oppel, Mac-Coy, Bell et autres. Les résultats de mes observations sont consignés dans le *Bulletin* (1).

M. Tombeck ayant bien voulu me communiquer la collection de Crustacés décapodes qu'il possède des étages néocomien et urgonien (couche rouge) de la Haute-Marne, il m'a paru intéressant d'en faire l'objet d'une note spéciale, d'autant plus que les échantillons qu'elle renferme augmentent passablement nos connaissances au sujet d'une faunule si peu connue et cependant si curieuse.

Parmi les onze espèces que j'étudie dans ce travail, six ont déjà été décrites des mêmes terrains de l'Yonne, de la Perte-du-Rhône et du Jura Neuchâtelois et Vaudois : *Callianassa infracretacea*, *Glyphea Couloni*, *Hoploparia Edwardsi*, *H. Neocomensis*, *H. Cuvieri*, *H. Latreillei* ; deux sont nouvelles pour notre faunule de la Craie inférieure : *Hoploparia granulosa* et *Prosopon (Plagiophthalmus) oviformis*, déjà connus du Gault Anglais ; enfin les trois dernières sont inédites : *Glyphea carinata*, *G. Meyeri*, *Caloxanthus Tombecki*.

I. MACROURES.

A. *Macroures fouisseurs* ou *Thalassiniens*.

1. CALLIANASSA INFRACRETACEA, Trib.

Pl. XV, fig. 1 et 1 a.

C. infracretacea, Trib., 1874.

Cette espèce, telle que je l'ai décrite (2), est des plus caractérisées. Sa forme est très-déprimée, — comme chez toutes les *Callianasses* en général, — et assez variable. Elle a ordinairement l'aspect d'un quadrilatère allongé dont la longueur varie dans des limites restreintes et est égale à une fois et demie, rarement deux fois, la largeur.

L'échantillon bien conservé qui se trouve dans la collection de M. Tombeck me permet de rectifier quelques erreurs que j'ai commises lors de la description, dans mon travail sus-mentionné, de quelques

(1) *Bull.*, 3^e sér., t. II, p. 350, et t. III, p. 72.

(2) *Bull.*, 3^e sér., t. II, p. 352 ; 1874.

individus d'une conservation moins parfaite. La surface de la main est couverte de lignes sinueuses et entrecoupées, qui lui donnent un aspect parcheminé; de nombreux trous y sont irrégulièrement distribués. Les deux côtés, tant interne qu'externe, sont un peu tranchants et présentent chacun deux rangées régulières de trous.

Calcaires à Spatangues de Morancourt (Haute-Marne) et de Ville-sur-Saulx (Meuse).

2 GLYPHEA COULONI, *Trib.*

Pl. XV, fig. 2, 2 a et 2 b.

? *Xantho Agassizi*, Rob. (*pars*); 1849 ;
Glyphea Couloni, Trib.; 1874.

En décrivant cette espèce (1), j'ai mentionné les raisons qui me la font placer dans le genre *Glyphea*, c'est-à-dire dans l'ordre des Décapodes macroures. Les pattes qui la constituent offrent la plus grande ressemblance avec celles que H. de Meyer a décrites de l'Oolithe inférieure sous le nom de *G. Münsteri* (2); je dirais même qu'elles leur sont identiques. Aussi ne sera-t-on pas étonné que je range dans le même genre un certain nombre d'échantillons qui paraissent très-caractéristiques du Néocomien en général, car je les connais du Jura Neuchâtelois et Vaudois, du Haut-Jura (Saint-Claude) et de la Haute-Marne.

A propos de leur description, j'ai omis de faire remarquer que Robineau-Desvoidy avait déjà publié, sous le nom de *Xantho Agassizi* (3), une patte d'un soi-disant Brachyure qui possède une très-grande analogie avec la *G. Couloni*; mais sa diagnose est si peu détaillée et sa figure si mauvaise, que je ne puis dire avec certitude si nous avons véritablement affaire à une seule et même espèce. Ainsi la forte granulation du côté interne de la main n'est pas indiquée par Robineau, et l'index paraît être passablement plus long que cette dernière, tandis que chez la *G. Couloni* il est même un peu plus court.

Les échantillons de la collection de M. Tombeck offrent exactement, quant à l'index, les caractères que j'ai indiqués et figurés dans ma seconde note (4).

Calcaires à Spatangues de Bétancourt (Haute-Marne) et de Ville-sur-Saulx (Meuse).

(1) *Op. cit.*, p. 354.

(2) *Nouv. genres de Crustacés fossiles*; Stuttgart, 1840.

(3) *Op. cit.*, p. 139, pl. V, fig. 20 b.

(4) *Bull.*, 3^e sér., t. III, p. 74, pl. I, fig. 2.

3. GLYPHEA CARINATA, *Trib.*

Pl. XV, fig. 3.

Je ne puis ranger que dans le genre *Glyphea* la patte représentée par la figure 3 de la planche XV. Elle possède en effet tous les caractères de la *G. Couloni*, dont elle ne se distingue absolument que par la carène plus ou moins aiguë qui se trouve sur la face supérieure et vers le côté externe de l'index, à partir de son extrémité jusqu'un peu plus bas que la partie supérieure de la main. La surface de cette patte est couverte d'une fine granulation.

Calcaires à Spatangues de Wassy.

4. GLYPHEA MEYERI, *Trib.*

Pl. XV, fig. 4.

Cette grande espèce, dont je ne connais que la main, est aussi une forme caractéristique du Néocomien. Elle se rencontre, dans le Jura, jusque dans l'Aptien des mines d'asphalte du Val-de-Travers, d'où M. le professeur Jaccard en possède plusieurs exemplaires.

Son aspect général est le même que celui des deux espèces précédentes. La main est carrée, à peu près également bombée sur ses deux faces (un peu plus sur la supérieure) et légèrement rétrécie à sa partie supérieure. Son épaisseur est environ égale aux deux tiers de sa longueur. Le côté externe est régulièrement arrondi, l'interne plus rétréci. Sa surface est couverte d'une granulation très-visible, tuberculeuse sur le côté interne, moins accentuée et plus disséminée sur l'externe. Toutes ces petites dents sont percées d'un trou à leur sommet.

L'index, qui manque malheureusement dans les échantillons de la collection de M. Tombeck, a probablement la même forme et les mêmes caractères que celui de la *G. Couloni*.

Calcaires à Spatangues de Bétancourt.

B. *Astaciens.*5. HOPLOPARIA EDWARDSI, (*Rob.*) *Trib.*

Pl. XV, fig. 5, 5 a et 5 b.

Homarus Edwardsi, *Rob.*; 1849.*Hoploparia Edwardsi*, *Trib.*; 1874.

L'*H. Edwardsi* est, par la forme, une *H. Neocomensis* à carène dorsale grossièrement dentelée. Les dents, au nombre de 7 à 8, ne se

trouvent pas sur toute la longueur; elles manquent à la partie inférieure et s'arrêtent avec la base de l'index. Elles sont déprimées et en général tournées légèrement du côté de la face supérieure de la main. La surface de cette dernière est complètement identique à celle de l'*H. Neocomensis*, telle que je l'ai fait connaître (1).

L'index est allongé et presque aussi long que la main. Il est un peu recourbé intérieurement à sa partie supérieure; depuis sa base, la carène dorsale n'existe généralement plus; son aspect est ainsi plus ou moins subcylindroïde et légèrement déprimé. Les dents dont il est muni sur son côté interne varient de grandeur; elles sont en général tuberculeuses et peu prononcées.

La main du *Palæno* (*Palæmon*, R.) *dentatus*, Rob., est complètement identique à celles que je figure ici comme appartenant à l'*H. Edwardsi*. Seuls, les céphalothorax indiquent que nous avons affaire à deux espèces différentes. Aussi Robineau dit-il (2): « L'animal de Rœmer ne saurait être mon *Homarus Edwardsi*, ce dont je suis certain, puisque je possède la carapace et les pattes adhérentes au même morceau de pierre. » Si, en effet, dans le travail de Robineau, on compare le céphalothorax de l'*H. Edwardsi* (pl. IV, fig. 1 a) avec celui du *P. Roemeri* (ou *dentatus*; pl. V, fig. 13), on constate facilement les différences qui séparent distinctement les deux espèces.

Calcaires à Spatangues de Wassy et de Bétancourt.

6. HOPLOPARIA NEOCOMENSIS, Trib.

Pl. XV, fig. 6 et 6 a.

H. Neocomensis, Trib.; 1874.

Les trois échantillons que M. Tombeck a eu l'obligeance de mettre à ma disposition offrent tout à fait les caractères que j'ai indiqués (3). Comme je l'avais mentionné avec quelque indécision, le pouce de cette forme offre, sur son côté externe, un certain nombre de dents qui sont la continuation de celles qui se trouvent sur le même côté de la main.

Comme variété distincte du type normal, mais cependant pas suffisamment caractérisée pour pouvoir constituer une espèce à part, je mentionnerai une main (pl. XV, fig. 6 a) dont la carène dorsale est peu marquée et dont les dents du côté interne, au nombre de 5 ou 6

(1) *Bull.*, 3^e sér., t. II, p. 356.

(2) *Op. cit.*, p. 130.

(3) *Bull.*, 3^e sér., t. II, p. 356.

seulement, sont plus espacées les unes des autres. J'appelle cette variété *H. Neocomensis*, var. *paucidentata*.

Calcaires à Spatangues de Wassy et de Bétancourt; Urgonien supérieur (couche rouge) de Louvemont (Haute-Marne).

7. HOPLOPARIA GRANULOSA, *Bell.*

Pl. XV, fig. 7 et 7 a.

H. granulosa, Trib.; 1874.

La moitié de céphalothorax représentée par les fig. 7 et 7 a de la pl. XV ne peut appartenir qu'à un jeune individu de la forme décrite par Bell (1); elle en possède, en effet, tous les caractères.

Ce céphalothorax est passablement comprimé. Une carène, plus prononcée vers le rostre, traverse longitudinalement toute sa région médiane, depuis celui-ci jusqu'à la partie postérieure. Sur chacun des côtés se trouvent deux autres carènes, qui ne tardent pas à s'effacer complètement. Le rostre lui-même paraît être peu proéminent et semble comme tronqué subitement. Vers la moitié du céphalothorax se trouve un sillon assez profond et en forme de selle, qui se recourbe promptement en avant et se termine vers la base de sa partie antérieure. Un autre sillon parallèle, mais beaucoup plus court, se montre à la partie inférieure du premier.

Calcaires à Spatangues de Bétancourt.

8. HOPLOPARIA CUVIERI, (*Rob.*) *Trib.*

Pl. XV, fig. 8 et 8 a.

Homarus Cuvieri, Rob.; 1849;

Hoploparia Cuvieri, Trib.; 1874.

Je ne puis rapprocher que de cette grande espèce la main que je figure à la planche XV (fig. 8). A première vue, elle paraîtrait appartenir à l'*H. Latreillei*; mais les caractères suivants l'en distinguent suffisamment et la font ressembler davantage à l'*H. Cuvieri*. Elle a tout à fait l'apparence de la main de l'*H. Latreillei* renversée, c'est-à-dire que sa partie supérieure se trouve rétrécie et déprimée par rapport à l'inférieure, qui est plus large et subcylindrique. La surface est grossièrement rugueuse. Le côté externe est arrondi, et l'interne nous offre 7 à 8 dents assez prononcées.

(1) *Les Crustacés du Gault et du Greensand d'Angleterre*, in *Mem. Palæontogr. Soc.*, 1862.

Les *H. Blainvillei*, *H. Lamarcki* et *H. Latreillei*, Rob., présentent quelques ressemblances avec cette espèce; celle-ci se distingue cependant facilement à l'aide des caractères que je viens d'indiquer.

Calcaires à Spatangues de Wassy.

9. HOPLOPARIA LATREILLEI, (Rob.) Trib.

Pl. XV, fig. 9, 9 a et 9 b.

Homarus Latreillei, Rob.; 1849 ;

Homarus Latreillei, Pict. et Rnv.; 1858 ;

Hoploparia Latreillei, Trib.; 1874.

Cette espèce, qui se rencontre depuis le Valanginien jusque dans l'Aptien et même le Gault, varie passablement suivant les individus.

La main, généralement une fois plus longue que large, est toujours plus ou moins aplatie; dans la plupart des cas elle a la forme d'un parallépipède allongé; rarement elle est plus ou moins triangulaire. La granulation irrégulièrement disséminée (variant avec l'âge) qui en recouvre la surface, est généralement produite par une multitude de trous rangés en lignes irrégulières et obliques. Les dents du côté interne, au nombre de 7 ou 8, sont toujours un peu relevées en haut.

Urgonien supérieur (couche rouge) de Wassy et de Louvemont.

II. ANOMOURES.

10. PROSOPOON OVIFORMIS, (Bell) Trib.

Pl. XV, fig. 10, 10 a, 10 b, 10 c et 10 d.

Plagiophthalmus oviformis, Bell; 1862 ;

Plagiophthalmus oviformis, H. Woodw; 1867 ;

Prosopon oviformis, Trib.; 1874.

Quoique M. H. Woodward, sans l'exprimer ouvertement, mentionne, dans un de ses *Rapports sur les Crustacés fossiles de l'Angleterre*, que plusieurs des espèces du genre *Prosopon* de H. de Meyer et de Quenstedt pourraient bien rentrer dans le genre voisin *Plagiophthalmus*, créé par Bell, je crois, en ce qui me concerne, que ce dernier type doit purement et simplement être rangé dans le genre de H. de Meyer; il en possède en effet tous les caractères distinctifs.

Le *Prosopon oviformis*, très-voisin du *P. Campichei*, a été décrit par Bell du Gault d'Angleterre. Je n'hésite pas à lui rapporter l'échan-

tillon que j'ai trouvé dans la collection de M. Tombeck et que je figure à la planche XV (fig. 10).

Le céphalothorax est passablement plus bombé que chez le *P. Campichei*. Les segments sont moins fortement carénés sur leur bord externe; le supérieur est aussi haut que les deux autres et légèrement échancré, des deux côtés du rostre, pour les fosses orbitaires.

Le rostre, qui est peu accentué, est précédé d'un sillon en forme de demi-cercle et divisé verticalement en deux parties. Les deux sillons latéraux qui séparent en général la carapace des Prosopons en trois parties, sont un peu moins courbés en arrière, c'est-à-dire un peu plus droits, que dans l'espèce que je viens de mentionner. L'inflexion médiane du segment supérieur est plus large et moins prononcée. Le bourrelet qui lui correspond à la partie inférieure du premier segment est pour ainsi dire nul. Le sillon inférieur, au lieu d'être courbé en arrière parallèlement au premier, est au contraire légèrement recourbé en avant, de telle manière qu'il forme une ligne presque droite.

Avec l'échantillon du *P. oviformis* que je viens de décrire, M. Tombeck a recueilli un certain nombre d'articles de pattes correspondant au bras proprement dit ou à la cuisse, et qui, selon lui, ne peuvent appartenir qu'à cette forme. Ce sont eux que représentent les figures 10 *a*, 10 *b*, 10 *c* et 10 *d* de la planche XV. Ils ont la forme d'un quadrilatère allongé, un peu variable dans sa longueur, suivant la paire de pattes à laquelle ils se rapportent. Ils sont aplatis et peu bombés sur leurs deux faces. Celles-ci sont irrégulièrement granulées et ont un aspect que j'appellerais volontiers parcheminé. Leurs côtés, tant supérieur, — c'est-à-dire situé du côté de la bouche, — qu'inférieur, sont très-fortement carénés et très-tranchants. Le côté inférieur est en forme d'aile triangulaire, recourbée vers le côté inférieur de la main et terminée par deux dents aiguës et aplaties. Cette aile est ornée de cinq côtes fortement prononcées, qui la traversent dans toute sa longueur. Sur la face externe de ces articles, vers le côté supérieur, se montre une légère dépression longitudinale, dans laquelle se trouve une rangée de trous distants les uns des autres.

Calcaires à Spatangues de Wassy (Haute-Marne) et de Ville-sur-Saulx (Meuse).

III. BRACHYURES.

11. CALOXANTHUS TOMBECKI, *Trib.*

Pl. XV, fig. 11 et 11 *a*.

Je ne range dans le genre *Caloxanthus* la patte représentée par les figures 11 et 11 *a* de la planche XV, qu'en raison de l'analogie lointaine

qu'elle me paraît offrir avec celle du *C. formosus*, que notre confrère, M. Alph. Milne-Edwards, a décrite dans son savant ouvrage sur les *Crustacés podophthalmaires fossiles*.

Cette patte a une forme triangulaire. Sa base, — ou le côté de l'articulation, — est à peu près aussi longue que sa hauteur jusqu'à l'extrémité de l'index.

La main est un peu plus large que longue et rétrécie en pointe vers la partie inférieure de son côté interne. Elle est également bombée sur ses deux faces ; la supérieure est couverte d'une denticulation assez grossière, qui est moins prononcée à sa base ; l'inférieure ne possède qu'une granulation inégale, qui lui donne un aspect plus ou moins lisse. Le côté externe de la main offre à sa partie inférieure quelques tubercules irréguliers ; l'interne présente une rangée de dents aiguës.

L'index est triangulaire et aussi long que la main. Il est recouvert à sa partie supérieure par une grossière denticulation ; sur l'inférieure il est comprimé latéralement et obliquement sur son côté interne, de manière à offrir une coupe triangulaire. Sa surface est ici lisse et parsemée de gros trous.

Le *C. Tombecki* ne se rapproche que du *C. formosus* des Grès verts. Il possède cependant une forme toute différente ; sa main est plus courte, triangulaire et non carrée-allongée.

Calcaires à Spatangues de Bétancourt.

Cette espèce se rencontre aussi dans le Valanginien du Jura Vaudois (Sainte-Croix). Musée de Lausanne (coll. Campiche).

Avant de terminer, je mentionnerai encore que le *Report of the British Association for Advancement of Science*, années 1868 et 1873, contient la description de quatre espèces nouvelles de Décapodes macroures et anomoures crétacés. Je complète ainsi le *Catalogue* que j'ai donné dans le *Bulletin*, t. II et III de la 3^e série. Ces espèces sont :

Callianassa Batei, H. Woodw. — Gault.

— *Neocomensis*, H. Woodw. — Gault.

Enoploclytia scabrosa, H. Woodw. — Turonien.

Diaulax feliceps, H. Woodw. — Gault.

M. **Daubrée** donne quelques détails sur une **chûte de poussière** observée dans une partie de la **Suède** et de la **Norvège** dans la nuit du **29** au **30 mars 1873**. Cette poussière est incontestablement d'origine volcanique et provient très probablement d'une éruption des volcans de l'Islande.